

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle 52A du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le lundi 14 mai 2024 à 12:45.

Personnes présentes : Russell Copeman, Directeur général

Personnes présentes par visioconférence : Paolo Galati, Président; Bob Pellerin, commissaire et vice-président substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso, Anick Brunet et Désirée Ramacieri, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Elena Ferrato, commissaires-parents.

Autres personnes présentes : Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Autres personnes présentes par visioconférence : Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire.

Personnes absentes : Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Vincent Cammisano, James Di Sano et Stéphane Henley, commissaires.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la présente séance ont été respectées.

HEURE : 12:48

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

CC-240514-CA-0099

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2024/05/14-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Position de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans l'appel du jugement de la Cour supérieure du 10 avril 2024 concernant l'application de l'expression « centres de services scolaires » utilisée dans la *Charte de la langue française* aux commissions scolaires anglophones

Position de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans l'appel du jugement de la Cour supérieure du 10 avril 2024 concernant l'application de l'expression « centres de services scolaires » utilisée dans la *Charte de la langue française* aux commissions scolaires anglophones

CC-240514-CA-0100

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-231218-CA-0053 afin que la commission scolaire devienne une partie intervenante dans la contestation judiciaire entreprise par la Commission scolaire English-Montreal;

ATTENDU QUE, le 10 avril 2024, un jugement a été rendu par la Cour supérieure sur la suspension des dispositions de la loi 96 et de la *Charte de la langue française*;

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montreal a interjeté appel de cette décision et que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite se joindre à cet appel à titre de partie appelante;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été informée qu'aucune contribution financière supplémentaire ne serait nécessaire pour cet appel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier devienne une partie appelante dans le cadre de l'appel mis de l'avant par la Commission scolaire English-Montreal concernant le jugement rendu par la Cour supérieure le 10 avril 2024;

ET QUE cet appel n'entraîne aucun coût financier supplémentaire pour notre commission scolaire.
Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim confirme qu'il n'y a aucune question.

5.0 Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.
Adoptée à l'unanimité

HEURE : 12:52

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 29 mai 2024